



COMMISSION DES FINANCES

Communiqué de presse

Paris, le 16 septembre 2015

**AIDES PERSONNELLES AU LOGEMENT :
OBSERVATIONS ET PRECONISATIONS DE PHILIPPE DALLIER
A LA SUITE DE LA REMISE D'UNE ENQUETE PAR LA COUR DES COMPTES**

Réunie le 16 septembre 2015, la commission des finances du Sénat, dont la présidente est **Michèle ANDRÉ** (Socialiste et républicain - Puy-de-Dôme) et le rapporteur général **Albéric de MONTGOLFIER** (Les Républicains - Eure-et-Loir), a organisé une audition pour "suite à donner" à l'enquête de la Cour des comptes sur les aides personnelles au logement.

Dans le prolongement des travaux de la Cour des comptes, **Philippe DALLIER** (Les Républicains – Seine-Saint-Denis) présente, en sa qualité de rapporteur spécial de la mission « Egalité des territoires et logement », ses **principales observations et préconisations** :

1. L'existence d'un **aléa financier important** face à une dépense toujours croissante
2. Si les aides personnelles au logement **jouent leur rôle pour réduire le taux d'effort** des ménages, leur action **ne parvient pas à juguler sa hausse et reste inefficace** quant à la réduction de certains écarts
3. Les **aides personnelles au logement accordées pour l'accession à la propriété** (aides personnelles « accession ») **restent pertinentes et doivent être maintenues** malgré les remarques de la Cour des comptes
4. Un **effet inflationniste** encore insuffisamment démontré et difficilement mesurable **mais qui paraît pour autant incontestable** dans un certain nombre de situations : **étudier la mise en œuvre d'un dispositif d'écèlement au-delà d'un loyer-plafond**
5. Un **système dérogatoire applicable aux étudiants qui interroge** dans un contexte de forte contrainte budgétaire : **la possible fin du cumul avec le rattachement au foyer fiscal parental**
6. La **simplification sans aucun doute nécessaire du régime des aides personnelles au logement** face à son coût de gestion et au nombre important d'indus
7. Le **renforcement indispensable du contrôle des logements occupés** par les bénéficiaires des aides
8. Face à un **système de prestations qui paraît à bout de souffle, la séduisante fusion, dans une prestation unique**, des aides personnelles au logement avec certains minima sociaux et la prime d'activité

La présentation des observations et préconisations de Philippe Dallier est consultable sur le site Internet du Sénat

http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/finances/Observations_Rapporteur_specia_l_aides_personnelles_logement.pdf

De même que l'enquête de la Cour des comptes:

http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/finances/Enquete_APL.pdf

Contact presse : Ali Si Mohamed - 01 42 34 25 11 - presse@senat.fr